

Image not found or type unknown



Droit de douane pour vêtement cuir

Par **gegetarmo**, le **23/03/2010** à **09:38**

Bonjour,

j'ai acheté une armure de cuir d'un montant de 390 \$ canadiens, les frais de douanes facturés étaient de 24 % alors que le code taric (4203100000) de l'objet indique seulement 4 %.

Pourriez vous m'expliquer cet écart et au cas s'il existe un recourt ?

Merci d'avance de votre réponse